

**BORALEX**

*Au-delà*

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



# REVUE FINANCIÈRE

## 3<sup>e</sup> trimestre 2023

Se démarquer par une croissance durable et responsable

**PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

9 novembre 2023



# Avertissement

## Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette présentation, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures aux cibles de puissance installée, BAIIA(A) et flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux objectifs liés à la stratégie de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et le partenariat avec Énergir et Hydro-Québec pour l'élaboration de trois projets de 400 MW chacun dont le développement dépendra de l'évolution des besoins d'Hydro-Québec constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. En particulier, les cibles en RSE sont établies d'après un certain nombre d'hypothèses, y compris sans s'y limiter, les principales hypothèses suivantes : la mise en œuvre de diverses initiatives d'entreprise et commerciales visant à réduire les émissions de GES directes et indirectes ; la disponibilité de technologies permettant l'atteinte des cibles ; l'absence de nouvelle initiative d'entreprise ou encore d'acquisition d'entreprises ou de technologies qui augmenterait considérablement le niveau prévu de performance ; aucune incidence négative découlant de précisions ou de modifications apportées aux normes internationales ou à la méthodologie utilisée pour calculer notre performance et notre divulgation en RSE ; une participation et une collaboration suffisante de nos fournisseurs pour l'établissement de leurs propres cibles en lien avec les initiatives RSE de Boralex ; la capacité de trouver des talents diversifiés compétents ; l'éducation et la mobilisation organisationnelle afin de contribuer à l'atteinte de nos cibles RSE. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de contreparties, la capacité de financement de la Société, les risques liés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

## Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité qui ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des prises de décisions de la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

La Société utilise les termes « BAIIA(A) », « combiné », « coefficient d'endettement net », « marge brute d'autofinancement », « flux de trésorerie discrétionnaires », « ratio de distribution », « ratio de réinvestissement », « liquidités disponibles et financements autorisés », « production anticipée », « flux de trésorerie discrétionnaires par action » et « taux de croissance annuel composé » pour évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023 de Boralex.

## Général

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars. Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.



# PATRICK DECOSTRE

---

Président et chef de la direction

# Faits saillants

Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné<sup>1</sup>, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

## Boralex augmente significativement ses résultats et sa flexibilité financière au troisième trimestre 2023 tout en poursuivant son développement discipliné

- **Production totale supérieure de 9 % (31 % en Combiné)<sup>1</sup> à la production du T3-2022**
- **Production inférieure de 9 % (7 %) à la production anticipée<sup>2</sup>**
- **Résultat d'exploitation, BAIIA(A)<sup>1</sup> et résultat net en hausse sur le T3-2022**
  - BAIIA(A) de 91 M\$ (113 M\$ en Combiné<sup>1</sup>) au T3-2023, une hausse de 41 M\$ (50 M\$), soit 82 % (82 %) sur le T3-2022. Hausse de 13 M\$ (22 M\$), soit 17 % (24 %) lorsqu'on ajuste le BAIIA pour tenir compte du renversement de 28 M\$ associé à certains contrats de complément de rémunération en France comptabilisé au T3-2022.
- **Hausse de 20 M\$ des flux de trésorerie discrétionnaires<sup>1</sup>**
- **Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 1 M\$ au T3-2023 (96 M\$ avant paiement de la rente inframarginale représentant la contribution versée à l'État français liée aux limitations sur les prix de vente)**
- **Amélioration de la flexibilité financière avec près de 400 M\$ de liquidités disponibles et financement autorisés<sup>1</sup> au 30 septembre 2023**
- **Ajout de 509 MW aux stades préliminaire et mi-parcours du portefeuille de projets**
- **Déplacement de 200 MW de projets solaires dans l'État de New York de la phase sécurisée à avancée. La Société évalue la possibilité de re-soumissionner ces projets dans les appels d'offres à venir.**

<sup>1</sup> Le Combiné, le BAIIA(A), les flux de trésorerie discrétionnaires et les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>2</sup> La Production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

# Suivi des principaux projets du chemin de croissance

Avancement des projets en construction ou prêts à construire selon les échéanciers, budgets et rendements prévus

	Apuiat 200 MW	Limekiln 106 MW	Projets de stockage en Ontario 380 MW
<b>Contrat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat de 30 ans avec Hydro-Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CFD de 15 ans remporté en août 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat de capacité de 22 ans remporté en mai 2023 auprès de IESO</li> </ul>
<b>Technologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Turbines Vestas V162 de 6 MW</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Turbines Vestas V136 de 4,6 MW</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Batteries: Etape finale de négociation avec fournisseur sélectionné</li> </ul>
<b>Construction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours de construction</li> <li>Mise en service prévue fin 2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>BOP signé en septembre 2023</li> <li>Début des travaux en novembre 2023</li> <li>Mise en service prévue fin 2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget en ligne avec les attentes</li> <li>Mise en service prévue au deuxième semestre de 2025</li> </ul>
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clôture du financement de 608 M\$ en septembre 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement en cours de négociation</li> <li>Clôture prévue au T1-2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussions actives avec les prêteurs</li> </ul>



Projet Apuiat, Quebec

# Environnement d'affaires | Amérique du Nord

## Canada

- Le 28 mars 2023, le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'adopter une série de mesures visant à faire progresser l'économie propre, notamment l'adoption d'un crédit d'impôt à l'investissement remboursable (CII) de 30 % pour les investissements dans les systèmes de production d'électricité renouvelable et de stockage d'électricité.
- Au Québec, le 31 mars, Hydro-Québec a lancé un appel d'offres pour 1 500 MW d'énergie éolienne dans lequel Boralex a déposé deux projets. Cet appel d'offres s'inscrit dans le cadre d'un plan plus vaste visant à quadrupler la capacité de production d'énergie éolienne au cours des 15 prochaines années afin de répondre à la demande croissante d'énergie, soit 25 TWh ou 14 % au cours de la période allant de 2022 à 2032. En novembre, Hydro-Québec a émis un plan afin de répondre à la demande croissante d'énergie en triplant la production d'énergie éolienne à plus de 10 000 MW d'ici 2035, ainsi qu'en ajoutant 3 800 à 4 200 MW en capacité de production hydroélectrique. Le gouvernement du Québec poursuit également la consultation en vue de présenter à l'automne 2023 un projet de loi visant à moderniser l'encadrement du secteur de l'énergie et à favoriser le développement de l'énergie propre.
- En Ontario, l'*Independent Electricity System Operator* (IESO) sera appelé à mettre en place des mécanismes d'approvisionnement pour répondre aux nouveaux besoins en puissance confirmés dès 2025 et dans les années qui suivront. À la fin de mars 2023, l'IESO a lancé une consultation sur l'achat de 2 200 MW provenant d'installations de stockage, dans le cadre d'un appel d'offres à long terme («LT1 RFP»).

## États-Unis

- L'administration américaine a fourni les documents d'orientation nécessaires sur le crédit d'impôt prévu par l'IRA concernant les exigences en matière de main-d'œuvre, les véhicules électriques et les communautés énergétiques, mais pas encore sur le contenu national pour la fabrication de produits solaires ou éoliens.
- En Californie, l'État a adopté une série de projets de loi en vue d'établir un nouveau réseau d'approvisionnement centralisé pour les sources d'énergie propre, de rapprocher l'État de son objectif de 25 GW d'énergie éolienne en mer, de réformer le processus d'interconnexion et de revoir la planification du réseau. Ces mesures adoptées par l'État fait de la Californie l'un des marchés les plus intéressants pour le développement des énergies renouvelables.
- Le jour même où la New York State Public Service Commission (PSC) a rejeté les propositions d'ajustement à l'inflation pour les contrats de 90 projets d'énergie renouvelable, dont 10 projets développés par Boralex, NYSERDA s'est engagée à lancer un appel d'offres accéléré, dans le cadre d'un plan d'action en 10 points publié par l'agence et le gouverneur Hochul, pour soutenir le développement de ces projets d'énergies renouvelables dans l'État de New York.

# Environnement d'affaires | Europe

## France et autres pays de l'Union européenne

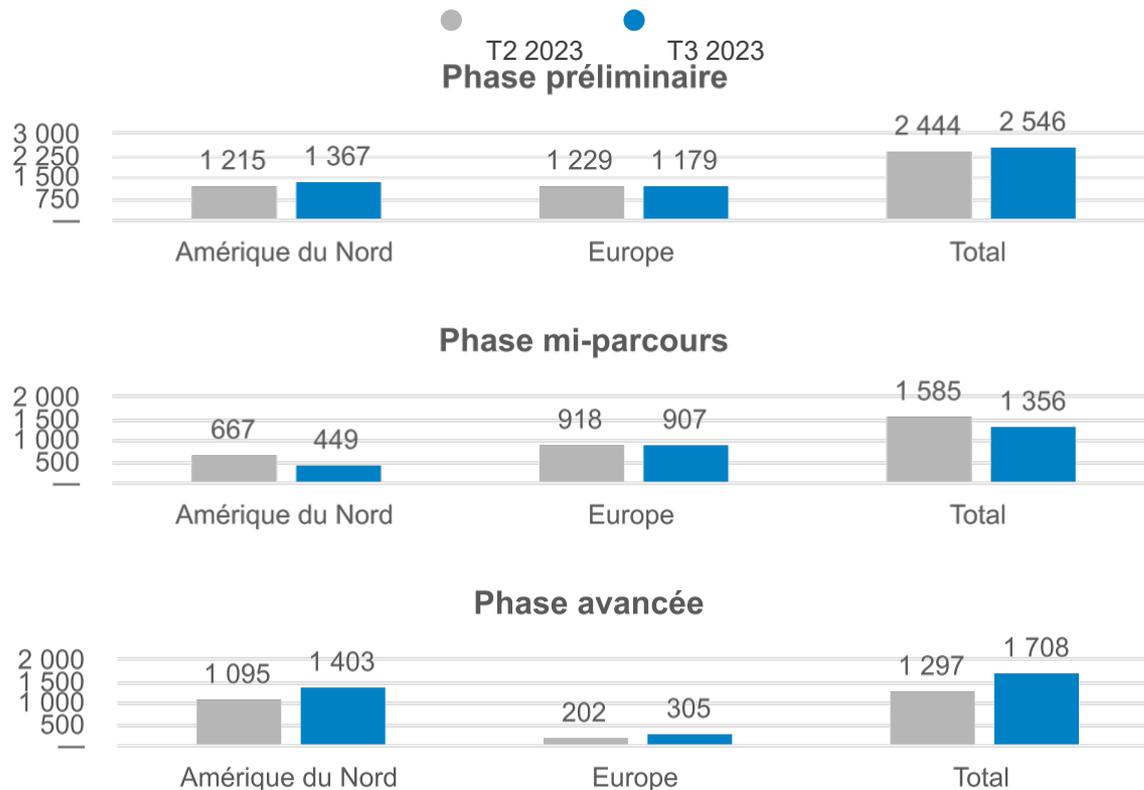
- En Europe, la mise en œuvre du plan REPowerEU se poursuit afin de rendre l'Europe indépendante des combustibles fossiles russes, et renforcer la volonté d'augmenter les cibles à atteindre en matière d'énergies renouvelables à l'horizon 2030. De plus, des mesures sont en préparation en réaction à l'IRA américain dans le cadre du *Pacte vert pour l'Europe*, afin de développer l'industrie européenne des technologies neutres en carbone, des métaux rares et des matières critiques. Les discussions se poursuivent concernant la *Réforme du marché de l'électricité*. Pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de CO2 de 55 % à horizon 2030 (*Fit for 55*), la *Directive sur les Energies Renouvelables* révisée est en cours d'adoption et rehausse les objectifs pour les faire passer de 32 % à 42,5 %. Enfin, le lancement d'un prochain *Paquet éolien* a été annoncé pour accélérer le développement de cette technologie.
- En France, à la suite de la publication en mars de la Loi relative à l'accélération de la production renouvelable, les travaux continuent sur l'élaboration des textes d'application. Le gouvernement est également très mobilisé pour renforcer le secteur de l'industrie verte et pour préparer la mise à jour de la planification énergétique, avec l'adoption prochaine d'une nouvelle *Programmation Pluriannuelle de l'Énergie*. Des mesures sont également en discussion dans le *Projet de loi de finances*, pour protéger les consommateurs, financer une prolongation du bouclier tarifaire pour l'électricité et encourager la production industrielle verte via un mécanisme de crédits d'impôts. Deux guichets d'appel d'offres, un éolien et un solaire, sont prévus pour la fin de l'année.

## Royaume-Uni

- Au Royaume-Uni, la politique énergétique se caractérise par une volonté de décarbonation du bilan énergétique, en soutenant l'industrie et les technologies neutres en carbone. Dans le contexte pré-électoral de l'année à venir, l'énergie va être au cœur des discussions, le développement des énergies renouvelables ayant un rôle central à jouer pour assurer l'approvisionnement énergétique du pays et assurer sa transition énergétique. Les discussions se poursuivent également pour donner de nouvelles perspectives à l'éolien terrestre en Angleterre. Enfin, l'Écosse de son côté continue à travailler à l'atteinte de ses objectifs ambitieux publiés à la fin de 2022 (20 GW d'éolien terrestre à atteindre d'ici 2030).

# Suivi du Plan stratégique | Orientation CROISSANCE

## CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DE PROJETS



# Suivi du Plan stratégique | Orientation CROISSANCE

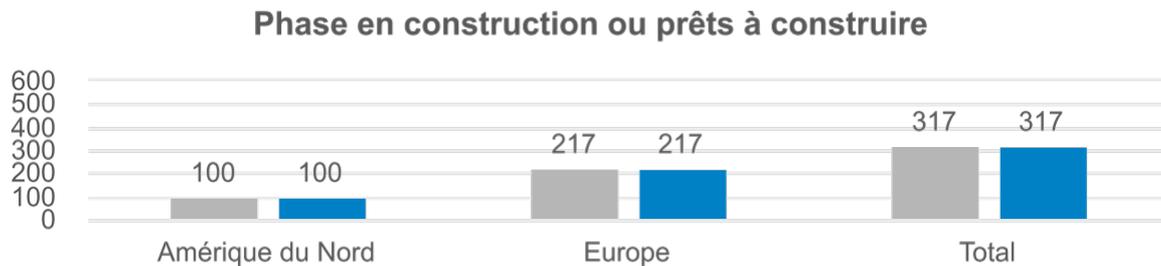
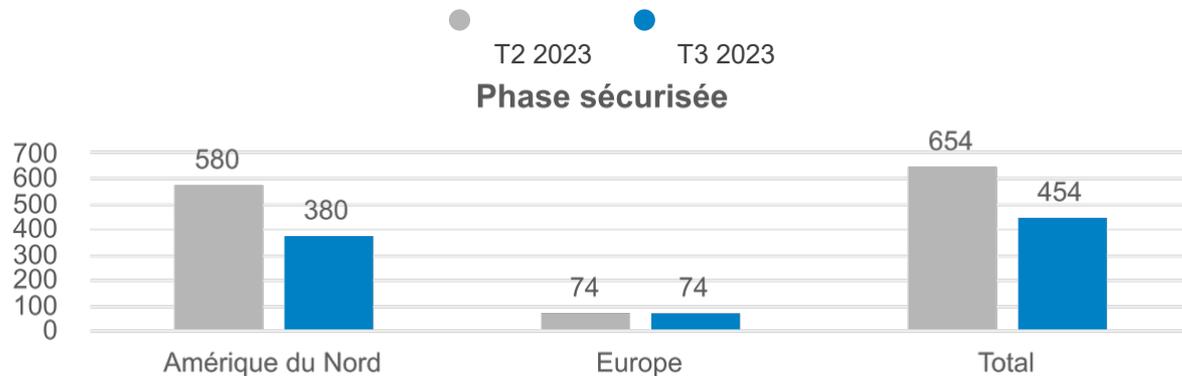
## CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DE PROJETS

### RÉPARTITION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE BORALEX

PORTEFEUILLE DE PROJETS		AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE	TOTAL BORALEX	
TOTAL 5 610 MW	<b>PHASE PRÉLIMINAIRE</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits fonciers sécurisés</li> <li>• Interconnexion possible</li> <li>• Révision des risques réglementaires</li> <li>• Évaluation de l'acceptabilité par les collectivités locales (Europe)</li> </ul>		250 MW	488 MW	738 MW
			552 MW	566 MW	1 118 MW
			565 MW	125 MW	690 MW
		<b>PUISSANCE TOTALE</b>	<b>1 367 MW</b>	<b>1 179 MW</b>	<b>2 546 MW</b>
	<b>PHASE MI-PAROURS</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Design préliminaire pour faire une soumission</li> <li>• Évaluation des permis à obtenir et de l'acceptabilité par les communautés locales (Amérique du Nord)</li> <li>• Demandes de permis et d'autorisations administratives effectuées et évaluation finale des risques environnementaux complétée (Europe)</li> </ul>		449 MW	607 MW	1 056 MW
			-	260 MW	260 MW
			-	40 MW	40 MW
		<b>PUISSANCE TOTALE</b>	<b>449 MW</b>	<b>907 MW</b>	<b>1 356 MW</b>
	<b>PHASE AVANCÉE</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet soumis dans un appel d'offres ou à la recherche active d'un CAE corporatif</li> <li>• Évaluation finale complétée des risques environnementaux (Amérique du Nord)</li> <li>• Projet autorisé par les autorités réglementaires (France)</li> </ul>		326 MW	267 MW	593 MW
			1 000 MW	20 MW	1 020 MW
		77 MW	18 MW	95 MW	
	<b>PUISSANCE TOTALE</b>	<b>1 403 MW</b>	<b>305 MW</b>	<b>1 708 MW</b>	
<b>TOTAL</b>					
		1 025 MW	1 362 MW	2 387 MW	
		1 552 MW	846 MW	2 398 MW	
		642 MW	183 MW	825 MW	
	<b>PUISSANCE TOTALE</b>	<b>3 219 MW</b>	<b>2 391 MW</b>	<b>5 610 MW</b>	

# Suivi du Plan stratégique | Orientation CROISSANCE

## CHANGEMENTS DANS LE CHEMIN DE CROISSANCE



# Suivi du Plan stratégique | Orientation CROISSANCE

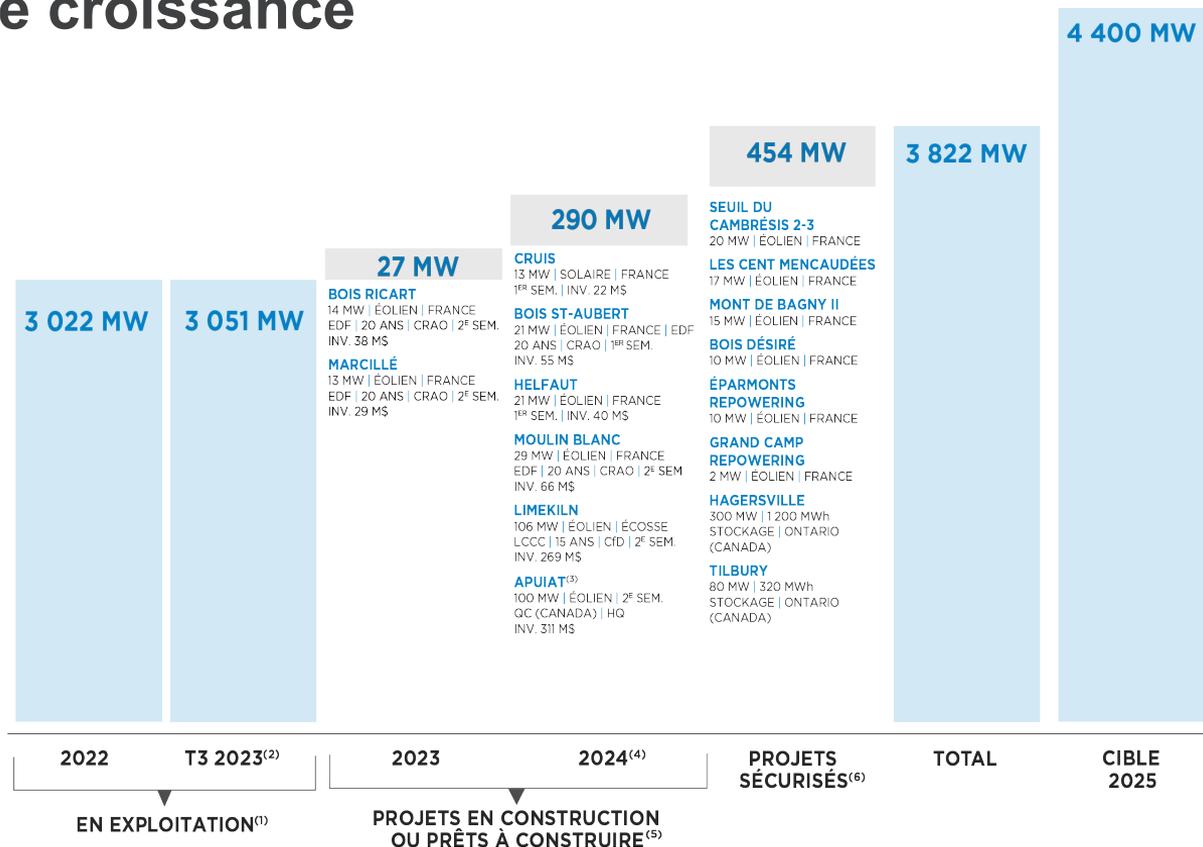
## CHANGEMENTS DANS LE CHEMIN DE CROISSANCE

CHEMIN DE CROISSANCE		AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE	TOTAL BORALEX	
TOTAL <b>771 MW</b>	<b>PHASE SÉCURISÉE</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat obtenu (REC ou CAE) et               <ul style="list-style-type: none"> <li>• interconnexion soumise (États-Unis)</li> <li>• interconnexion sécurisée (Canada)</li> </ul> </li> <li>• Interconnexion sécurisée et               <ul style="list-style-type: none"> <li>• projet purgé de tout recours (France)</li> <li>• projet autorisé par les autorités réglementaires (Écosse)</li> </ul> </li> </ul>		-	74 MW	<b>74 MW</b>
			-	-	-
			380 MW	-	<b>380 MW</b>
		<b>PUISSANCE TOTALE</b>	<b>380 MW</b>	<b>74 MW</b>	<b>454 MW</b>
	<b>PHASE EN CONSTRUCTION OU PRÊTS À CONSTRUIRE</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis obtenus</li> <li>• Financement en cours</li> <li>• Date de mise en service établie</li> <li>• Stratégie tarifaire définie</li> </ul>		100 MW	204 MW	<b>304 MW</b>
			-	13 MW	<b>13 MW</b>
			-	-	-
		<b>PUISSANCE TOTALE</b>	<b>100 MW</b>	<b>217 MW</b>	<b>317 MW</b>
<b>TOTAL</b>		100 MW	278 MW	<b>378 MW</b>	
		-	13 MW	<b>13 MW</b>	
		380 MW	-	<b>380 MW</b>	
	<b>PUISSANCE TOTALE</b>	<b>480 MW</b>	<b>291 MW</b>	<b>771 MW</b>	

**ACTUELLEMENT EN EXPLOITATION 3 051 MW**

Au 30 septembre 2023 et au 8 novembre 2023.

# Chemin de croissance



<sup>(1)</sup> Correspond à la puissance installée de production et inclut la puissance installée pour des projets de stockage.

<sup>(2)</sup> Au 30 septembre 2023 et au 8 novembre 2023.

<sup>(3)</sup> La Société détient 50 % des actions du projet éolien d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

<sup>(4)</sup> Certains éléments concernant les projets prévues être mis en service en 2024 seront divulgués ultérieurement puisque les mesures sont toujours en cours pour optimiser davantage ces projets.

<sup>(5)</sup> L'investissement total pour les projets situés en Europe a été converti en dollars canadiens au taux de clôture au 30 septembre 2023.

<sup>(6)</sup> Certains projets sécurisés seront mis en service au-delà de 2025.

# Réalisations 2023 | Orientations stratégiques

## Croissance

- Obtention d'un contrat de différence (CfD) pour le projet éolien Limekiln dans le cadre d'un appel d'offres au Royaume-Uni.
- Soumissions de deux projets éoliens en Amérique du Nord dans l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour un total de 315 MW.
- Ajout de 265 MW d'un projet éolien en Amérique du Nord au stade mi-parcours.
- Repositionnement d'un projet éolien de 400 MW en Amérique du Nord vers un projet d'environ 200 MW à l'étude sur un autre site dans la même région.

## Clientèle

- Discussions en cours afin de conclure des CAÉ corporatifs en France.
- Partenariat de production décentralisée (CDG) entre Boralex, Northern Power & Light et la Ville de Glens Falls pour le soutien en électricité locale et renouvelable dans le cadre du programme "Community Hydro" qui s'étend à l'État de New York.

## Diversification

- À la suite des annonces du Public Securities Commission (PSC) et d'un lancement d'un processus accéléré d'appel d'offres de NYSERDA en octobre 2023, la Société évalue les alternatives d'optimisation de ses projets solaires de New York en phase avancée dont l'option de les resoumettre dans cet appel d'offres.
- Ajout de six nouveaux projets solaires et un projet de stockage en Amérique du Nord, ainsi que deux projets solaires en Europe, pour un ajout de 244 MW au stade préliminaire.
- Négociation des ententes d'approvisionnement pour les deux projets de stockage en Ontario totalisant 380 MW.

## Optimisation

- Financement de 608 M\$ pour le parc éolien Apuiat incluant des facilités à court terme permettant d'optimiser la structure globale de capital de Boralex.
- Financement supplémentaire d'une tranche incrémentale sur les prêts à terme des parcs et projets du portefeuille Boralex Production et Sainte-Christine pour un total de 194 M\$ (133 M€), incluant des facilités de lettre de crédit pour 11 M\$ (8 M€).



# BRUNO GUILMETTE

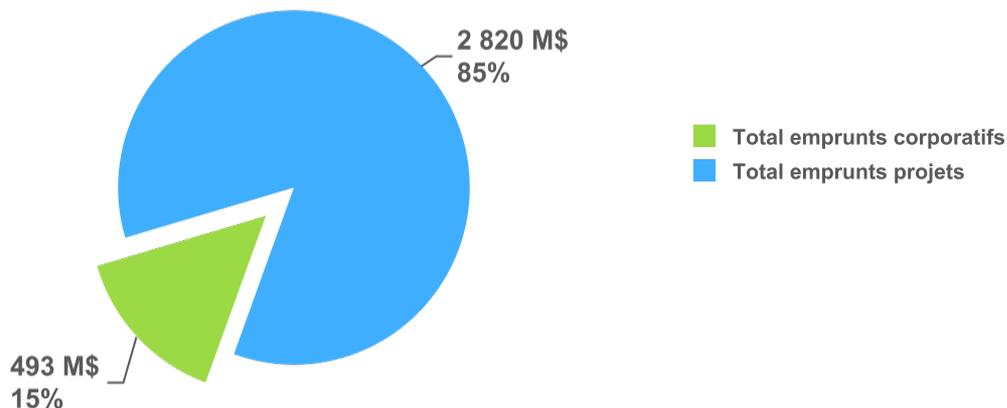
---

Premier vice-président et chef de la direction financière

# Progrès sur les cibles d'entreprise 2025

Augmenter la proportion de financement corporatif, incluant le financement durable, et obtenir une cote de crédit *Investment Grade*.

Répartition des emprunts - solde du capital - 3,3 G\$  
Au 30 septembre 2023

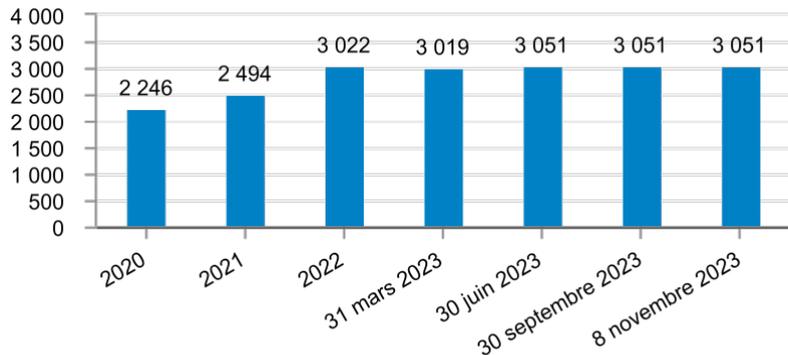


**Près de 400 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés<sup>(1)</sup> au 30 septembre 2023.**

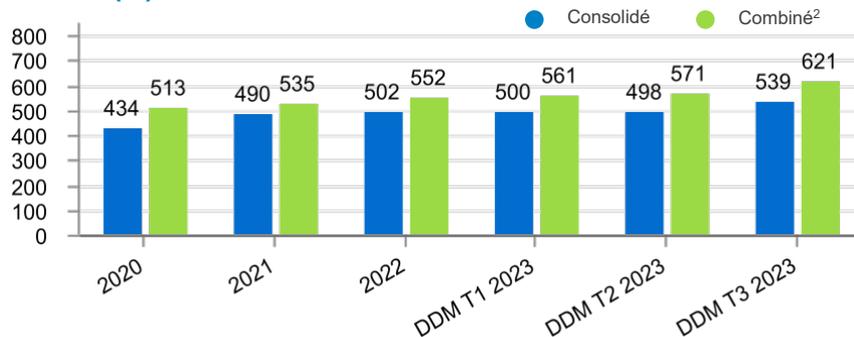
<sup>1</sup> Les liquidités disponibles et financement autorisés est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

# Progrès sur les cibles d'entreprise 2025

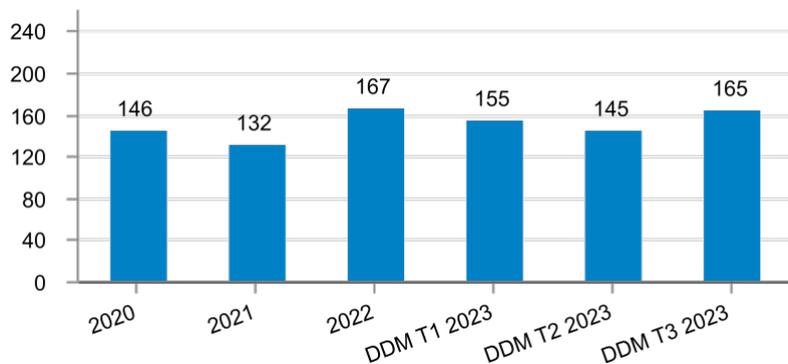
## Puissance installée (en MW)



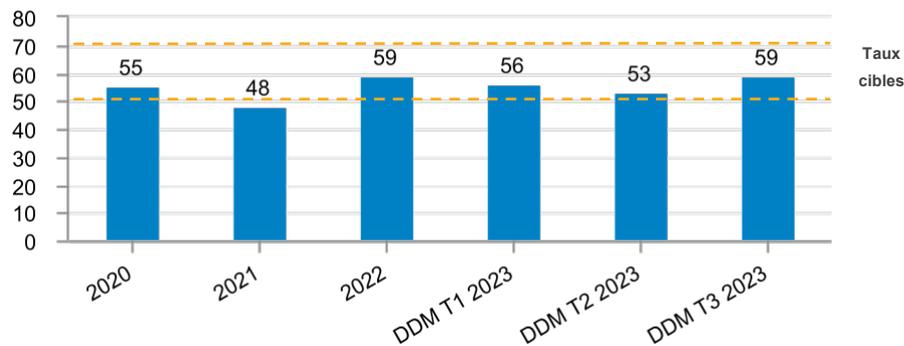
## BAIIA(A)<sup>1</sup> (en millions de dollars canadiens)



## Flux de trésorerie discrétionnaires<sup>2</sup> (en millions de \$ CAD)



## Ratio de réinvestissement<sup>3</sup> (en %)



<sup>1</sup> Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>2</sup> Le Combiné et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>3</sup> Le Ratio de réinvestissement est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ce ratio peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

# Progrès sur les cibles d'entreprise 2025

Être la référence RSE auprès de ses partenaires.

**E**

ENVIRONNEMENT

## Croître en ayant à coeur une trajectoire durable et résiliente

Élaboration d'une projection de nos émissions de GES d'ici 2030, et avancement des travaux d'élaboration de cibles et d'actions de réduction.

**S**

SOCIÉTÉ

## Respecter les vivants

Lancement de la 2e cohorte de l'Effet A et du Parcours de leadership 2023.

Participation de Nicolas Wolff au Forum de Giverny, rendez-vous annuel de la RSE en France, en tant que co-président du groupe de travail sur les énergies renouvelables.

Formation des équipes de Talent et culture sur la santé mentale (17 collaborateurs), et formation des gestionnaires sur les risques psychosociaux (119 gestionnaires).

**G**

GOVERNANCE

## Faire de l'exemplarité en matière de gestion une valeur partagée

Ajout d'une cible de diversité portant sur la minorité visible ou ethnique à la politique sur la composition du conseil d'administration.

Participation au Colloque National Éolien (CNE) avec les turbiniers en Europe lors duquel des discussions ont eu lieu sur les aspects RSE des chaînes d'approvisionnement.

Obtention d'une évaluation RSE de niveau « médaille d'or » par EcoVadis en Europe.

# Production d'électricité - Combiné<sup>1</sup> | Trimestre (en GWh)

	T3 2023	Anticipé <sup>(2)(3)</sup>	T3 2022	T3 2023 vs Anticipé <sup>(2)(3)</sup>		T3 2023 vs T3 2022	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
<b>Amérique du Nord</b>							
Éolien comparable - Canada	374	517	512	(143)	(28)	(138)	(27)
Éolien acquisition - États-Unis	319	290	—	29	10	319	—
<b>Total Éolien ANO</b>	<b>693</b>	<b>807</b>	<b>512</b>	<b>(114)</b>	<b>(14)</b>	<b>181</b>	<b>35</b>
Hydro comparable - Canada	95	112	114	(17)	(15)	(19)	(16)
Hydro comparable - États-Unis <sup>(4)</sup>	102	60	46	42	69	56	>100
<b>Total Hydro ANO</b>	<b>197</b>	<b>172</b>	<b>160</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>37</b>	<b>23</b>
Solaire comparable - États-Unis	132	159	137	(27)	(17)	(5)	(3)
<b>Total Amérique du Nord</b>	<b>1 022</b>	<b>1 138</b>	<b>809</b>	<b>(116)</b>	<b>(10)</b>	<b>213</b>	<b>26</b>
<b>Europe</b>							
Éolien comparable - France	419	420	330	(1)	—	89	27
Éolien mise en service et arrêts- France	53	56	1	(3)	(6)	52	>100
<b>Total Éolien Europe</b>	<b>472</b>	<b>476</b>	<b>331</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>141</b>	<b>43</b>
Solaire comparable - France	20	20	19	—	—	1	5
Solaire mise en service - France	8	8	—	—	—	8	—
<b>Total Solaire France</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>9</b>	<b>44</b>
<b>Total Europe</b>	<b>500</b>	<b>504</b>	<b>350</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>150</b>	<b>43</b>
<b>Total</b>	<b>1 522</b>	<b>1 642</b>	<b>1 159</b>	<b>(120)</b>	<b>(7)</b>	<b>363</b>	<b>31</b>

<sup>(1)</sup> Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>(2)</sup> Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

<sup>(3)</sup> Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>(4)</sup> La centrale Fourth Branch était exploitée via un contrat de location et n'est maintenant plus sous la gestion de Boralex. La centrale a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

# Produits de la vente d'énergie<sup>(1)</sup> - Résultats sectoriels | Trimestre

(en millions de dollars canadiens)	Consolidé				Combiné <sup>(2)</sup>			
	T3 2023	T3 2022	Variation		T3 2023	T3 2022	Variation	
			\$	%			\$	%
<b>Amérique du Nord</b>								
Éolien	38	48	(10)	(23)	61	63	(2)	(6)
Hydro	17	14	3	19	17	14	3	19
Solaire	12	13	(1)	(1)	12	13	(1)	(1)
<b>Total - Amérique du Nord</b>	<b>67</b>	<b>75</b>	<b>(8)</b>	<b>(11)</b>	<b>90</b>	<b>90</b>	<b>—</b>	<b>(1)</b>
<b>Europe</b>								
Éolien	100	18	82	>100	100	18	82	>100
Solaire	4	8	(4)	(48)	4	8	(4)	(48)
<b>Total - Europe</b>	<b>104</b>	<b>26</b>	<b>78</b>	<b>&gt;100</b>	<b>104</b>	<b>26</b>	<b>78</b>	<b>&gt;100</b>
<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>101</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>194</b>	<b>116</b>	<b>78</b>	<b>67</b>

<sup>(1)</sup> Inclut les compléments de rémunération.

<sup>(2)</sup> Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

# Résultats d'exploitation et BAIIA(A)<sup>1</sup> - Résultats sectoriels

## Trimestre

(en millions de dollars canadiens)	Consolidé				Combiné <sup>(2)</sup>			
	T3 2023	T3 2022	Variation		T3 2023	T3 2022	Variation	
			\$	%			\$	%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>13</b>	<b>(31)</b>	<b>44</b>	<b>&gt;100</b>	<b>29</b>	<b>(25)</b>	<b>54</b>	<b>&gt;100</b>
<b>BAIIA(A)<sup>(1)</sup></b>								
<b>Amérique du Nord</b>								
Éolien	37	41	(4)	(11)	59	53	6	11
Hydro	11	10	1	12	11	10	1	12
Solaire	10	11	(1)	(10)	10	11	(1)	(10)
Frais généraux - BU ANO	(10)	(9)	(1)	(2)	(10)	(9)	(1)	(2)
<b>Total Amérique du Nord</b>	<b>48</b>	<b>53</b>	<b>(5)</b>	<b>(9)</b>	<b>70</b>	<b>65</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
<b>Europe</b>								
Éolien	58	7	51	>100	58	7	51	>100
Solaire	4	8	(4)	(53)	4	8	(4)	(53)
Frais généraux - BU Europe	(11)	(10)	(1)	(12)	(11)	(10)	(1)	(12)
<b>Total Europe</b>	<b>51</b>	<b>5</b>	<b>46</b>	<b>&gt;100</b>	<b>51</b>	<b>5</b>	<b>46</b>	<b>&gt;100</b>
<b>Corporatif</b>								
Administration	(7)	(7)	—	—	(7)	(7)	—	—
Autres dépenses	(1)	(1)	—	—	(1)	—	(1)	>100
<b>Total corporatif</b>	<b>(8)</b>	<b>(8)</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>(8)</b>	<b>(7)</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>
<b>Total - BAIIA(A)<sup>(1)</sup></b>	<b>91</b>	<b>50</b>	<b>41</b>	<b>82</b>	<b>113</b>	<b>63</b>	<b>50</b>	<b>82</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(2)</b>	<b>(56)</b>	<b>54</b>	<b>96</b>	<b>(2)</b>	<b>(56)</b>	<b>54</b>	<b>96</b>

<sup>(1)</sup> Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>(2)</sup> Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

# Flux de trésorerie discrétionnaires<sup>1</sup> | Consolidé

	Trimestre				DDM			
	T3 2023	T3 2022	Variation		30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
			\$	%			\$	%
(en millions de dollars canadiens)								
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1</b>	<b>90</b>	<b>(89)</b>	<b>(99)</b>	<b>578</b>	<b>513</b>	<b>65</b>	<b>13</b>
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	66	(50)	120	>100	(153)	(110)	(43)	(39)
<b>Marge brute d'autofinancement<sup>1</sup></b>	<b>67</b>	<b>40</b>	<b>27</b>	<b>67</b>	<b>425</b>	<b>403</b>	<b>22</b>	<b>5</b>
Versements sur les emprunts non courants (projets) <sup>2</sup>	(44)	(38)	(6)	(16)	(229)	(212)	(17)	(8)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation <sup>3</sup>	3	3	—	(8)	3	7	(4)	(57)
	26	5	21	>100	199	198	1	1
Capital versé liés aux obligations - IFRS 16	(3)	(2)	(1)	(41)	(17)	(15)	(2)	(17)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle <sup>4</sup>	(9)	(6)	(3)	(32)	(43)	(37)	(6)	(17)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(1)	(5)	4	73	(11)	(12)	1	11
Frais de développement (aux résultats)	8	9	(1)	(3)	37	33	4	14
<b>Flux de trésorerie discrétionnaires<sup>1</sup></b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>&gt;100</b>	<b>165</b>	<b>167</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de Boralex	17	17	—	2	68	68	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	102 766	102 762	4	—	102 765	102 726	39	—
Flux de trésorerie discrétionnaires par action <sup>5</sup>	0,20	—	0,20	>100	1,61	1,63	(0,02)	(1)
Dividendes versés actionnaires - par action	0,165	0,165	—	—	0,66	0,66	—	—
<b>Ratio de distribution<sup>5</sup></b>					<b>41 %</b>	<b>41 %</b>		
<b>Ratio de réinvestissement<sup>5</sup></b>					<b>59 %</b>	<b>59 %</b>		

<sup>1</sup> La marge brute d'autofinancement et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>2</sup> Excluant les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments.

<sup>3</sup> Pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2023, ajustement favorable de 2 M\$ composé principalement de frais d'acquisition, d'intégration et de transactions. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ajustement favorable de 7 M\$ composé principalement de frais d'acquisition et de transactions.

<sup>4</sup> Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

<sup>5</sup> Les Flux de trésorerie discrétionnaires par action, le Ratio de distribution et le Ratio de réinvestissement sont des ratios non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces ratios peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

# Situation financière | Aperçu

	Consolidé			
	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			\$	%
Trésorerie totale, incluant l'encaisse affectée	529	374	155	41
Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	3 635	3 675	(40)	(1)
Goodwill et Immobilisations incorporelles	1 244	1 292	(48)	(4)
Actif net financier	241	213	28	13
<b>Total de l'actif</b>	<b>6 557</b>	<b>6 539</b>	<b>18</b>	<b>—</b>
<b>Emprunts - solde du capital</b>	<b>3 313</b>	<b>3 346</b>	<b>(33)</b>	<b>(1)</b>
Total emprunts projets <sup>1</sup>	2 820	3 007	(187)	(6)
Total emprunts corporatifs	493	339	154	45
Taux moyen - total des emprunts (%)	3,66	3,24	0,42	13
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Boralex	1 717	1 681	36	2
Valeur aux livres par action (\$)	16,71	16,38	0,33	2
Coefficient d'endettement net au marché (%) <sup>2</sup>	45 %	40 %	— %	5

<sup>1</sup> Les emprunts projets sont normalement amortis sur la durée des contrats d'énergie des sites afférents et sont sans recours à Boralex.

<sup>2</sup> Le Coefficient d'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

# Conclusion

## 1. L'exécution du plan stratégique se poursuit avec vigueur

- Croissance : Obtention d'un CfD pour Limekiln et soumission de deux projets éoliens au Québec.
- Diversification : Ajout de huit nouveaux projets solaires et d'un projet de stockage. Possibilité de soumissionner de nouveaux les projets solaires US dans un appel d'offres accéléré.
- Clientèle : Discussions en cours afin de conclure des CAÉ corporatifs en France.
- Optimisation : Financement supplémentaire d'une tranche incrémentale sur les prêts à terme des parcs et projets du portefeuille Boralex Production et Sainte-Christine pour un total de 194 M\$ (133 M€), incluant des facilités de lettre de crédit pour 11 M\$ (8 M€). Optimisation des frais administratifs dans les secteurs et au corporatif.

1. **Hausse de 24 % du BAIIA(A)<sup>1</sup> combiné du T3-2023 comparativement au T3-2022 en excluant l'effet du renversement de T3-2022.**
2. **Près de 400 M\$ de liquidités disponibles et financement autorisés<sup>1</sup> au 30 septembre 2023.**
3. **Portefeuille de projets en développement et en construction de près de 6,4 GW au total. Ajout de plus de 500 MW au T3.**
4. **Environnement d'affaires favorable aux activités de développement, plusieurs processus d'appels d'offres en cours dans nos marchés.**

<sup>1</sup> Le BAIIA(A) et les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

# ANNEXES

Données historiques

[|25](#)

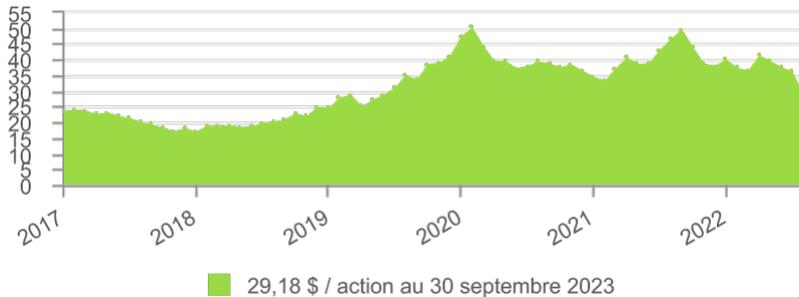
Production d'électricité - Consolidé  
|26

# Données historiques

## Cours de l'action (Prix de clôture mensuel en dollars canadiens)

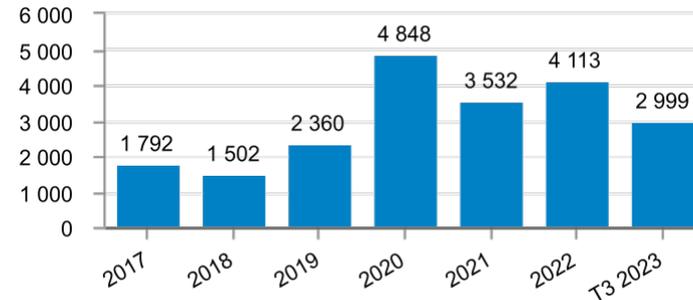
Taux de croissance annuel composé<sup>1</sup> : 4 %

(Bourse de Toronto sous le symbole BLX)



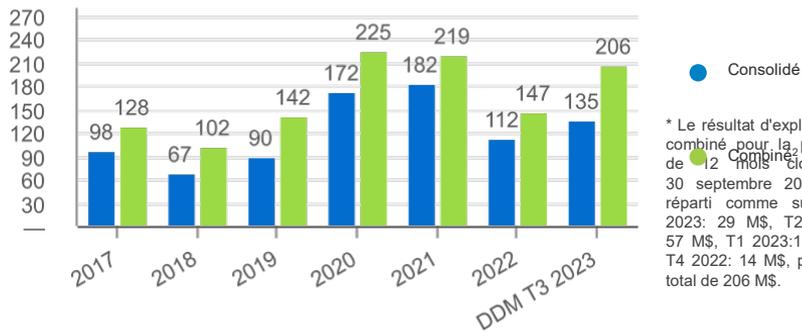
## Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)

Taux de croissance annuel composé<sup>1</sup> : 9 %



## Résultat d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

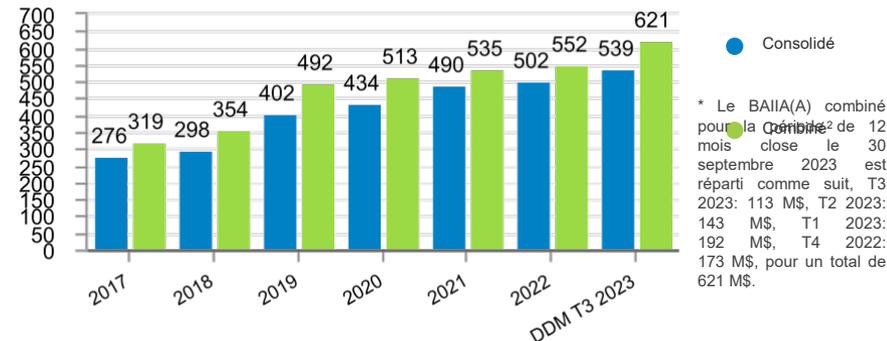
Taux de croissance annuel composé<sup>1</sup> : 6 % (Consolidé) et 9 % (Combiné<sup>2</sup>)



\* Le résultat d'exploitation combiné pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2023 est réparti comme suit, T3 2023: 29 M\$, T2 2023: 57 M\$, T1 2023: 106 M\$, T4 2022: 14 M\$, pour un total de 206 M\$.

## BAIIA(A)<sup>3</sup> (en millions de dollars canadiens)

Taux de croissance annuel composé<sup>1</sup> : 12 % (Consolidé) et 12 % (Combiné<sup>2</sup>)



\* Le BAIIA(A) combiné pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2023 est réparti comme suit, T3 2023: 113 M\$, T2 2023: 143 M\$, T1 2023: 192 M\$, T4 2022: 173 M\$, pour un total de 621 M\$.

<sup>1</sup> Le Taux de croissance annuel composé est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>2</sup> Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>3</sup> Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

# Production d'électricité - Consolidé | Trimestre (en GWh)

	T3 2023	Anticipé <sup>(1)(2)</sup>	T3 2022	T3 2023 vs Anticipé <sup>(1)(2)</sup>		T3 2023 vs T3 2022	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
<b>Amérique du Nord</b>							
Éolien comparable - Canada	281	385	372	(104)	(27)	(91)	(25)
<b>Total Éolien ANO</b>	<b>281</b>	<b>385</b>	<b>372</b>	<b>(104)</b>	<b>(27)</b>	<b>(91)</b>	<b>(25)</b>
Hydro comparable - Canada	95	112	114	(17)	(15)	(19)	(16)
Hydro comparable - États-Unis <sup>(3)</sup>	102	60	46	42	69	56	>100
<b>Total Hydro ANO</b>	<b>197</b>	<b>172</b>	<b>160</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>37</b>	<b>23</b>
Solaire comparable - États-Unis	132	159	137	(27)	(17)	(5)	(3)
<b>Total Amérique du Nord</b>	<b>610</b>	<b>716</b>	<b>669</b>	<b>(106)</b>	<b>(15)</b>	<b>(59)</b>	<b>(9)</b>
<b>Europe</b>							
Éolien comparable - France	419	420	330	(1)	—	89	27
Éolien mise en service et arrêts - France	53	56	1	(3)	(6)	52	>100
<b>Total Éolien Europe</b>	<b>472</b>	<b>476</b>	<b>331</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>141</b>	<b>43</b>
Solaire comparable - France	20	20	19	—	—	1	5
Solaire mise en service - France	8	8	—	—	—	8	—
<b>Total Solaire France</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>9</b>	<b>44</b>
<b>Total Europe</b>	<b>500</b>	<b>504</b>	<b>350</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>150</b>	<b>43</b>
<b>Total</b>	<b>1 110</b>	<b>1 220</b>	<b>1 019</b>	<b>(110)</b>	<b>(9)</b>	<b>91</b>	<b>9</b>

<sup>(1)</sup> Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

<sup>(2)</sup> Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>(3)</sup> La centrale Fourth Branch était exploitée via un contrat de location et n'est maintenant plus sous la gestion de Boralex. La centrale a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

# Production d'électricité - Consolidé | Cumul (en GWh)

	2023	Anticipé <sup>(1)(2)</sup>	2022	2023 vs Anticipé <sup>(1)(2)</sup>		2023 vs 2022	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
<b>Amérique du Nord</b>							
Éolien comparable - Canada	1 270	1 457	1 507	(187)	(13)	(237)	(16)
<b>Total Éolien ANO</b>	<b>1 270</b>	<b>1 457</b>	<b>1 507</b>	<b>(187)</b>	<b>(13)</b>	<b>(237)</b>	<b>(16)</b>
Hydro comparable - Canada	291	313	309	(22)	(7)	(18)	(6)
Hydro comparable - États-Unis <sup>(3)</sup>	336	277	268	59	21	68	25
<b>Total Hydro ANO</b>	<b>627</b>	<b>590</b>	<b>577</b>	<b>37</b>	<b>6</b>	<b>50</b>	<b>9</b>
Solaire comparable - États-Unis	348	410	397	(62)	(15)	(49)	(13)
Thermique cession	—	—	40	—	—	(40)	(100)
<b>Total Amérique du Nord</b>	<b>2 245</b>	<b>2 457</b>	<b>2 521</b>	<b>(212)</b>	<b>(9)</b>	<b>(276)</b>	<b>(11)</b>
<b>Europe</b>							
Éolien comparable - France <sup>(4)</sup>	1 589	1 555	1 390	34	2	199	14
Éolien mise en service et arrêts - France	257	258	38	(1)	—	219	>100
<b>Total Éolien Europe</b>	<b>1 846</b>	<b>1 813</b>	<b>1 428</b>	<b>33</b>	<b>2</b>	<b>418</b>	<b>29</b>
Solaire comparable - France	48	51	49	(3)	(7)	(1)	(2)
Solaire mise en service - France	20	20	—	—	—	20	—
<b>Total Solaire France</b>	<b>68</b>	<b>71</b>	<b>49</b>	<b>(3)</b>	<b>(5)</b>	<b>19</b>	<b>38</b>
<b>Total Europe</b>	<b>1 914</b>	<b>1 884</b>	<b>1 477</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>437</b>	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>4 159</b>	<b>4 341</b>	<b>3 998</b>	<b>(182)</b>	<b>(4)</b>	<b>161</b>	<b>4</b>

<sup>(1)</sup> Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

<sup>(2)</sup> Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>(3)</sup> La centrale Fourth Branch était exploitée via un contrat de location et n'est maintenant plus sous la gestion de Boralex. La centrale a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

<sup>(4)</sup> La Bouleste qui a été vendue en avril 2022 a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

# Production d'électricité - Combiné<sup>1</sup> | Cumul (en GWh)

	2023	Anticipé <sup>(2)(3)</sup>	2022	2023 vs Anticipé <sup>(2)(3)</sup>		2023 vs 2022		
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%	
<b>Amérique du Nord</b>								
Éolien comparable - Canada	1 682	1 942	1 995	(260)	(13)	(313)	(16)	
Éolien acquisition - États-Unis	1 099	1 091	—	8	1	1 099	—	
<b>Total Éolien ANO</b>	<b>2 781</b>	<b>3 033</b>	<b>1 995</b>	<b>(252)</b>	<b>(8)</b>	<b>786</b>	<b>39</b>	
Hydro comparable - Canada	291	313	309	(22)	(7)	(18)	(6)	
Hydro comparable - États-Unis <sup>(4)</sup>	336	277	268	59	21	68	25	
<b>Total Hydro ANO</b>	<b>627</b>	<b>590</b>	<b>577</b>	<b>37</b>	<b>6</b>	<b>50</b>	<b>9</b>	
Solaire comparable - États-Unis	348	410	397	(62)	(15)	(49)	(13)	
Thermique cession	—	—	40	—	—	(40)	(100)	
<b>Total Amérique du Nord</b>	<b>3 756</b>	<b>4 033</b>	<b>3 009</b>	<b>(277)</b>	<b>(7)</b>	<b>747</b>	<b>25</b>	
<b>Europe</b>								
Éolien comparable - France <sup>(5)</sup>	1 589	1 555	1 390	34	2	199	14	
Éolien mise en service et arrêts - France	257	258	38	(1)	—	219	>100	
<b>Total Éolien Europe</b>	<b>1 846</b>	<b>1 813</b>	<b>1 428</b>	<b>33</b>	<b>2</b>	<b>418</b>	<b>29</b>	
Solaire comparable - France	48	51	49	(3)	(7)	(1)	(2)	
Solaire mise en service - France	20	20	—	—	—	20	—	
<b>Total Solaire France</b>	<b>68</b>	<b>71</b>	<b>49</b>	<b>(3)</b>	<b>(5)</b>	<b>19</b>	<b>38</b>	
<b>Total Europe</b>	<b>1 914</b>	<b>1 884</b>	<b>1 477</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>437</b>	<b>30</b>	
<b>Total</b>	<b>5 670</b>	<b>5 917</b>	<b>4 486</b>	<b>(247)</b>	<b>(4)</b>	<b>1 184</b>	<b>26</b>	

<sup>(1)</sup> Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>(2)</sup> Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

<sup>(3)</sup> Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 3 2023.

<sup>(4)</sup> La centrale Fourth Branch était exploitée via un contrat de location et n'est maintenant plus sous la gestion de Boralex. La centrale a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

<sup>(5)</sup> La Bouleste qui a été vendue en avril 2022 a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

**Période de**

**QUESTIONS**



Pour tout renseignement supplémentaire :

# STÉPHANE MILOT

---

**Vice-président - Relations avec les investisseurs**

[stephane.milot@boralex.com](mailto:stephane.milot@boralex.com)

(514) 213-1045



[BORALEX.COM](http://BORALEX.COM)



